

COMITÉ DES GOUVERNEURS DES BANQUES CENTRALES
DES ÉTATS MEMBRES DE LA
COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

Confidentiel

Projet

281^{ème} SÉANCE
BÂLE, MARDI 14 DECEMBRE 1993
(SALLE C)

Ordre du jour définitif

- I. Approbation du procès-verbal de la 280^{ème} séance.¹
- II. Questions liées à l'établissement de l'IME.²
- III. Adoption par le Comité du rapport destiné aux Ministres des Finances des pays de la CE concernant l'évolution sur les marchés des changes des dix-neuf pays participant à la concertation au cours du mois de novembre et des premiers jours de décembre 1993.³
- IV. Renouvellement des accords de crédits croisés avec la Norges Bank.⁴
- V. Surveillance des développements et politiques économiques et monétaires dans la Communauté:
 - Surveillance mensuelle de l'évolution à court terme;⁵
 - Exercice ex ante portant sur l'examen des objectifs de politique monétaire pour 1993 dans le cadre commun de la surveillance des politiques monétaires;⁶
 - Examen annuel de l'évolution dans le Système Monétaire Européen.⁷

¹ Le projet de procès-verbal a été diffusé le 1 décembre 1993.

² M. Lamfalussy rendra compte de certaines questions liées aux arrangements transitoires pour l'IME qui ont été discutés par le groupe préparatoire ad hoc. Sous ce point il y aura également un échange de vues sur la première réunion de l'IME à Francfort, sur la période au cours de laquelle le premier Rapport Annuel de l'IME devra être préparé et sur un projet de "communiqué d'adieu" du Comité des Gouverneurs (voir copie ci-jointe).

³ Le projet de rapport, préparé par le Secrétariat et mis au point par le Groupe de concertation, sera remis aux Gouverneurs à Bâle.

⁴ Une note préparée par le Secrétariat sera bientôt distribuée.

⁵ La surveillance mensuelle sera préparée par le Sous-Comité de politique des changes (Groupe de surveillance) à partir des "Graphiques de surveillance", "Graphiques de taux de change effectifs", "Tableaux de la concertation" et "Séries mensuelles de statistiques", qui seront élaborés par le Secrétariat et disponibles à l'arrivée des Gouverneurs à Bâle.

⁶ Le rapport du Sous-Comité de Politique Monétaire sera diffusé le 6 décembre 1993.

VI. Travaux préparatoires au passage aux phases deux et trois de l'UEM:

- Questions statistiques;⁸
- Définition et mise en oeuvre de la politique monétaire unique dans la Troisième Phase de l'UEM;⁹
- Arrangements pour les paiements dans la phase trois de l'UEM;¹⁰
- Avancement du travail préparatoire.¹¹

VII. Questions courantes sur les systèmes de paiement et les moyens de paiement:

- Examen du système de compensation et de règlement de l'ÉCU;¹²
- "Cartes à pré-paiement".¹³

VIII. Questions monétaires dans les négociations d'élargissement.¹⁴

IX. Autres questions relevant de la compétence du Comité.

X. Epilogue.

⁷ Un rapport du Sous-Comité de Politique de Changes sera distribué sous peu.

⁸ Un rapport intérimaire du Groupe de Travail sur les Statistiques sera distribué le 6 décembre 1993.

⁹ Sur base du rapport du Sous-Comité de politique monétaire distribué le 2 novembre 1993.

¹⁰ Un rapport du Groupe de Travail sur les systèmes de paiement sera distribué dans les meilleurs délais.

¹¹ Le rapport du Secrétariat sera diffusé le 7 décembre 1993.

¹² Rapport annuel pour 1993 préparé par le Groupe de Travail sur les systèmes de paiement; le rapport sera diffusé prochainement.

¹³ Faisant suite au mandat donné par le Comité des Gouverneurs en mars 1993, le Groupe de Travail sur les systèmes de paiement a préparé un rapport qui suivra prochainement.

¹⁴ Une note préparée par le Secrétariat sera circulée le 7 décembre 1993.